

VILLENNES PAR CŒUR

MINI-GUIDE PRATIQUE


Villennes
sur Seine

www.ville-villennes-sur-seine.fr

 Mairie de Villennes sur Seine

 @villennessurseine

Mise à jour : octobre 2025.

LE TROMBINOSCOPE DES ÉLUS

LE MAIRE

Jean-Pierre LAIGNEAU

Responsable de l'Administration
communale et de la Police municipale
Représentant de l'État
Conseiller communautaire
de la Communauté Urbaine
Grand Paris Seine et Oise



LES ADJOINTS AU MAIRE



Marie-Agnès BOUYSSOU
1^{re} Adjointe



Olivier DAESCHNER
2^e Adjoint
Urbanisme
Habitat et Aménagements
Attractivité économique



Éva SÉGUY
3^e Adjointe
Vice-présidente du SIVU
Affaires sociales, CCAS,
Logement social et Petite enfance
Vice-présidente du SIVU



Alain ADICÉOM
6^e Adjoint
Affaires scolaires
Gouvernance participative
Transition numérique



Virginie ALBAR
7^e Adjointe
Culture, Événementiel
et Vie associative



Adrien PERRET
8^e Adjoint
Finances

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION



**Pierre-François
DEGAND**
Conseiller municipal



**Christine
ASHWORTH**
Conseillère municipale



**Jean-Luc
BIANCHI**
Conseiller municipal



**Katia
LEFEUVRE**
Conseillère municipale



**Laurence
OCCHIPINTI**
Conseillère municipale

"Liste 'Avenir Villennes'"

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX ET DÉLÉGUÉS



**Jean-Michel
CHARLES**

Conseiller municipal



**Philippe
DESTISON**
Conseiller municipal délégué
Stationnement, Circulation,
Transports, Voirie
et Circulation douce



**Fatima
GUERROUACHE**
Conseillère municipale déléguée
Prévention Santé



**Fabienne
SACCHET**
Conseillère municipale



**Jean-Yves
MORIN**
Conseiller municipal délégué
Sports
Jeunesse



**Corinne
HOUZIAUX**
Conseillère municipale
Présidente du SIMV



**Christine
HANON-BATOT**
Conseillère municipale
Transition énergétique
et écologique



**Laurent
BARBOTIN**
Conseiller municipal délégué
Affaires juridiques, Contentieux
et Assurances



**Eric
NONON**
Conseiller municipal délégué



**Sophie
BASTIDE-LE DU**
Conseillère municipale déléguée
Recherche de subventions
et montage des dossiers



**Fabien
VIAL**
Conseiller municipal délégué
Transformation de la gouvernance,
démocratie participative
et transparence



**Virginie
OKS**
Conseillère municipale



**Arthur
ROUYER**
Conseiller municipal



**Apolline
THOUMELIN**
Conseillère municipale



**Olivier
HARDOUIN**
Conseiller municipal



**Valérie
THOMASSEN**
Conseillère municipale



**Philippe
SÉNEQUE**
Conseiller municipal

"Liste 'Villennes Ensemble'"

LES SITES COMMUNAUX

Mairie

36, avenue Foch - ☎ 01 39 08 25 40 📠 Fax : 01 39 75 54 18

✉ Info@ville-villennes-sur-seine.fr

➤ Site internet : <http://www.ville-villennes-sur-seine.fr>

Heures d'ouverture :

Lundi : 9h-12h / 14h30-17h

Mardi : 9h-12h / 14h30-17h en guichet unique*

Mercredi : 8h30-12h30

Jeudi : 9h-12h / 14h30-17h

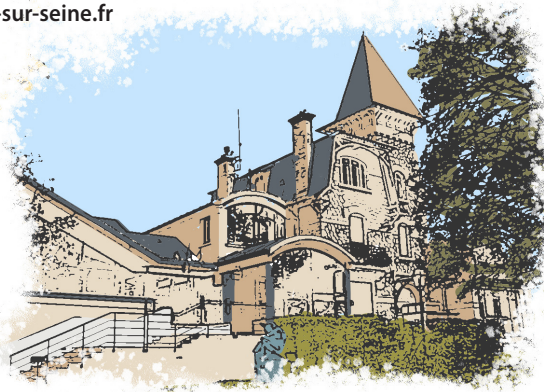
Vendredi : 9h-12h / 14h30-17h

1^{ers} et 3^{es} samedis de chaque mois :

9h-12h30 en guichet unique*

**Seul l'accueil de la mairie est ouvert pour répondre à vos demandes, les autres services sont fermés au public.*

Le parc de la mairie est ouvert de 8h à 20h30



Bibliothèque Émile-Zola

Place de la Libération - ☎ 01 39 08 00 96

✉ bibliotheque@ville-villennes-sur-seine.fr

<https://villennessurseine.bibenligne.fr/>

Complexe sportif

157, rue du Pré-aux-Moutons - ☎ Tél. 01 39 08 02 13

Maison des Associations

15, rue des Écoles

✉ vie.associative@ville-villennes-sur-seine.fr

Cimetière

501, rue du Maréchal Leclerc

Heures d'ouverture : 8h30-20h



LES CONTACTS :

Secrétariat général : ☎ 01 39 08 25 40 - ✉ info@ville-villennes-sur-seine.fr

Police municipale : ☎ 06 08 06 83 11 ou 06 30 54 04 21 - ✉ police@ville-villennes-sur-seine.fr

Direction des ressources fonctionnelles :

Ressources humaines : ✉ rh@ville-villennes-sur-seine.fr

Finances et achats responsables : ✉ compta@ville-villennes-sur-seine.fr



Direction des services techniques :

Services techniques : ✉ dst@ville-villennes-sur-seine.fr

Urbanisme : ✉ urbanisme@ville-villennes-sur-seine.fr

RODP : ✉ st-voirie@ville-villennes-sur-seine.fr



Direction des services à la population et de la e-administration :

Accueil : ✉ accueil@ville-villennes-sur-seine.fr

Centre communal d'action sociale : ✉ ccas@ville-villennes-sur-seine.fr

Logement social : ✉ logementsocial@ville-villennes-sur-seine.fr

Affaires scolaires : ✉ scolaire@ville-villennes-sur-seine.fr

Petite enfance : ✉ petiteenfance@ville-villennes-sur-seine.fr

Direction de la communication, de la vie locale et de la démocratie participative :

Communication : ✉ communication@ville-villennes-sur-seine.fr

Conseil municipal des jeunes : ✉ cmj78670@gmail.com

Culture et événementiel : ✉ culture@ville-villennes-sur-seine.fr

Développement économique : ✉ deveco@ville-villennes-sur-seine.fr

Action sportive : ✉ actionsportive@ville-villennes-sur-seine.fr

Vie associative : ✉ vie.associative@ville-villennes-sur-seine.fr

Démocratie participative : ✉ democratie@ville-villennes-sur-seine.fr

Comités de quartiers : ✉ comitesdequartiers@ville-villennes-sur-seine.fr

Bibliothèque : ✉ bibliotheque@ville-villennes-sur-seine.fr



LA VIE SCOLAIRE

Les écoles



École maternelle des Sables

461, rue de Breteuil

☎ 01 39 75 94 13

Restaurant scolaire :

☎ 01 39 75 54 65



École maternelle des Chèvrefeuilles

57, place de la Libération

☎ 01 39 75 91 47

Restaurant scolaire :

☎ 01 39 75 42 87



École élémentaire du Pré-Seigneur

465, chemin du Pré Seigneur

☎ 01 39 75 33 98

Restaurant scolaire :

☎ 01 39 75 37 73



École élémentaire Saint-Exupéry

55, place de la Libération

☎ 01 39 75 91 46

Restaurant scolaire :

☎ 01 39 75 42 87

Comité des écoles

Composé d'élus et de parents d'élèves, le Comité des écoles de Villennes participe au financement des projets d'école, des activités pédagogiques, des équipements scolaires.

✉ comitedesecoles@ville-villennes-sur-seine.fr

L'étude surveillée

L'étude surveillée est assurée après la classe par des enseignants et surveillants, de 17h à 18h. Ce temps a pour objectif d'offrir aux enfants des conditions de travail favorables pour commencer leurs leçons. Les élèves sont répartis en groupes de 12 à 15 enfants environ.

L'étude est assurée dans les deux écoles élémentaires.

Un service de post-étude est, quant à lui, mis en place de 18h à 19h.

Inscriptions sur l'Espace Citoyen*



L'accueil périscolaire : matin et soir

Le SIVM (Syndicat intercommunal Villennes-Médan) propose différents formats de prise en charge des enfants avant et après l'école :

Le matin

Les enfants des écoles maternelles et élémentaires sont accueillis dans leur école de 7h à 8h15.

Le soir

Les enfants sont accueillis dans leur école de 16h30 à 19h.

*Inscriptions sur l'Espace Citoyen :

➤ <https://www.espace-citoyens.net/VILLE-VILLENES-SUR-SEINE/espace-citoyens/>



Transport scolaire

Un circuit spécial scolaire (ligne S78L144) a été mis en service par la Ville à destination des élèves résidant à Fauveau. Ces élèves sont scolarisés à l'école des Sables ou à l'école du Pré-Seigneur.

Pour bénéficier de ce transport payant :

✉ scolaire@ville-villennes-sur-seine.fr
ou ☎ 01 39 08 25 67.



Multi-Accueil Les Coccinelles / SIVU

(Syndicat intercommunal à vocation unique Villennes/Orgeval/Morainvilliers/Les Alluets)

29, rue des Cerisiers

☎ 01 39 79 00 28

Ouvert de 7h30 à 19h. Possibilité d'accueil en jours ponctuels.

60 berceaux dont 30 pour les Villennois, pour les enfants âgés de 10 semaines jusqu'à l'entrée en maternelle (Gestion Evancia Babilou). La commission annuelle d'attribution a lieu en avril. Une seule rentrée : en septembre.

Infos : ✉ petiteenfance@ville-villennes-sur-seine.fr

Crèche parentale Pomme de Reinette

150, rue du Pré-aux-Moutons

☎ 01 39 75 34 76

✉ adhesion@creche-pommedereINETTE.com



Baby Montessori : 2 structures

Micro-crèche d'entreprise : 705, avenue du Maréchal Foch

Micro-crèche : 212, avenue Clemenceau

☎ 06 08 40 07 17

✉ villennes.resa@babymontessori.fr

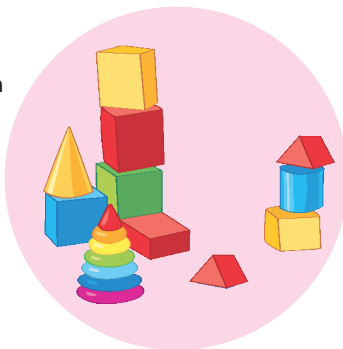
Micro-crèche Poussin et chaton

66 chemin du Plant

☎ 06 26 80 29 23

✉ poussinchaton.mc@gmail.com

➤ poussinetchaton.fr



Centre de loisirs L'Île aux enfants : mercredis et vacances scolaires

Maison de l'Enfance, 150, rue du Pré-aux-Moutons

☎ 01 39 79 23 04

✉ lileauxenfants78670@gmail.com

Géré par le Syndicat intercommunal Villennes Médan (SIVM), L'Île aux enfants accueille les enfants de 7h à 19h le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Les enfants des écoles maternelles sont accueillis à la Maison de l'Enfance.

Les enfants des écoles élémentaires sont accueillis à l'école du Pré-Seigneur.

Fermeture du centre 1 semaine en décembre et 2 semaines en août.

LA JEUNESSE

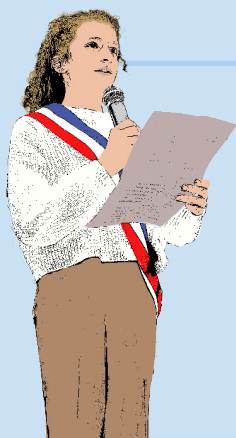
Le Local 11-17 ans

Complexe sportif / 157, rue du Pré-aux-Moutons

☎ 06 71 35 59 11

✉ lellocal1117@gmail.com

Également géré par le SIVM, le Local accueille les adolescents de 11 à 17 ans les mercredis et samedis (14h-20h), et les vendredis (16h-20h), ainsi que pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi (13h-20h). De nombreuses activités sont proposées.



Le Conseil municipal des jeunes

☎ 06 71 35 59 11

✉ cmj78670@gmail.com

Le Conseil municipal des jeunes a pour vocation de permettre aux jeunes générations (du CM1 à la 4^e) d'expérimenter la démocratie locale. Elections, mise en œuvre de projets communs, visite des institutions, organisation de commissions, participation à des événements municipaux... les jeunes élus expriment des idées et apprennent à les défendre.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Accueil sur rendez-vous en Mairie

☎ 01 39 08 25 40 - ✉ ccas@ville-villennes-sur-seine.fr

Le CCAS est un établissement public communal doté d'un budget propre et géré par un conseil d'administration. Lieu d'écoute et d'accompagnement, le CCAS de Villennes-sur-Seine intervient dans les domaines suivants :

Aides sociales :

- accompagnement
- aide alimentaire
- aides à domicile

Demandes de logement social :

Dépôt des dossiers à l'accueil de la mairie (un numéro unique d'enregistrement vous sera délivré). Instruction des demandes. **Renseignements :**

✉ logementsocial@ville-villennes-sur-seine.fr

Aides pour les seniors

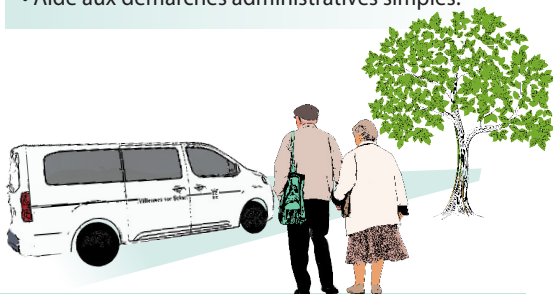
- Téléassistance : inscriptions en mairie
- Logement adapté à la perte d'autonomie
- Allocation personnalisée d'autonomie, l'APA est une aide financière destinée à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées dépendantes.
- Mini-bus pour les seniors : renseignements et inscription en mairie

Aide-ménagère

pour les personnes en perte d'autonomie

La mairie propose les services d'une aide-ménagère pour les Villennois qui, pour raison médicale ou perte d'autonomie, rencontrent des difficultés à effectuer des tâches domestiques :

- Entretien courant : sols (balayage, lavage, aspirateur) ; lit (entretien, changement des draps, aération) ; vaisselle ; linge (repassage, petits travaux de couture).
- Courses (uniquement pour les personnes vivant dans l'hypercentre de la commune) : les achats sont effectués dans le centre-ville, sur le temps de travail.
- Aide à la confection des repas.
- Aide aux démarches administratives simples.



Sorties et festivités seniors

- Événements dédiés aux Villennois âgés de plus de 65 ans : galette des rois, sorties culturelles ou de loisirs, animations jeux, activités créatives...
- Repas de fin d'année en décembre (réservé aux seniors de plus de 70 ans).

Renseignements à l'accueil de la mairie ou par mail :

✉ seniors@ville-villennes-sur-seine.fr

La Maison médicale Madeleine-Brès accueille des professionnels de santé référencés.
La prise de rendez-vous est possible via l'application Doctolib ou ➔ www.doctolib.fr/



Liste des professionnels de santé

Médecins généralistes

- Banoun Eric (secrétariat ☎ 01 30 22 15 88)
- Dang Duc Man (secrétariat ☎ 01 30 99 45 11)
- Partier Paul (secrétariat ☎ 01 39 71 77 21)
- Saudubray Thibault (secrétariat ☎ 01 39 71 77 21)

Cardiologue

- Saudubray Carole (secrétariat ☎ 01 39 71 77 21)

Pédiatre

- Groisne Charlotte

Audioprothésistes

- Garel Floriane
- Tandetnik Sandra

Diététicienne

- Lelouault Sophie

Infirmières

- Bigot Stéphanie
- Lavaud Stéphanie
- Roy Maeva
- Ternois Marine

Kinésithérapeutes/Ostéopathes

- Jouys Rémy
- Trochel Allan

Ostéopathes

- Azanza Sébastien

Orthophonistes

- De Saint-Albin Marie
- Roiron Marie
- Roure Grégory

Orthoptiste

- Brogniart Mégane
- Lyon Camille

Pneumologue

- Belkacemi Hassen

Podologue

- Debras Evelyne

Psychologue cognitiviste

- Stankovic Stéphanie

Psychologue clinicienne

- Buret Marine

Psychologue - Psychopraticienne

- Bourgoin Christine (☎ 06 76 96 10 75)

Psychomotriciennes

- Goarin Stéphanie
- Nys Aurélie (à partir du 03-09-25)

Sage-femme

- L'Honoré Coralie



Liste mise à jour en septembre 2025.



Pharmacie de Villennes

- Romain Michaut ☎ 01 84 74 42 20

LES MOBILITÉS

Le train

Gare de Villennes

70 place de la Libération

☎ 36 58

La gare SNCF de Villennes-sur-Seine est desservie par la ligne J du Transilien, reliant Paris-Saint-Lazare à Mantes-la-Jolie, en passant par Poissy.

Horaires et infos :

➤ transilien.com

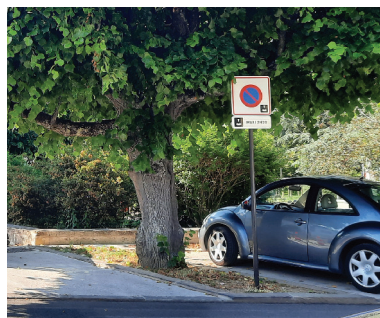
➤ Le blog de la ligne J : malignej.transilien.com



Mobilités douces

Villennes-sur-Seine facilite l'usage des mobilités douces avec plusieurs solutions de stationnement pour vélos et trottinettes : sur le parking du commerce, rue du Pont, aux abords des écoles, des bâtiments communaux, dans le centre-ville, au complexe sportif, etc. Des bornes de recharge pour véhicules électriques sont disponibles en bas du parc Fauvel, face à la mairie, et rue du Pré-aux-Moutons, entre le complexe sportif et la maison médicale.

Stationnement



Le stationnement du centre-ville est divisé en plusieurs secteurs.

La zone bleue est un stationnement limité à 2h30.

Les places dépose-minute pour la dépose des usagers des transports en commun et des écoliers matin et soir.

Les places « 40 minutes » : en centre-ville ainsi qu'en partie basse du parking des 100 marches (rue Gallieni). Elles vous permettent de stationner le temps de faire quelques courses.

Le parking du commerce, situé rue du Port, est gratuit la première demi-heure, ainsi qu'entre 12h et 14h, le samedi de 8h à 14h. Pour le reste, le paiement se fait directement à la borne de sortie. 36 places y sont disponibles.

Le parking de la gare, situé rue du Port, dispose de 233 places.

Payant à la borne, ou sur abonnement, le parking est gratuit la première demi-heure ainsi que de 12h à 14h, et le samedi de 8h à 14h. Tarifs et conditions d'inscriptions : www.ville-villennes-sur-seine.fr ou en scannant ce QR-Code :



Le stationnement résidentiel : les Villennois qui résident à proximité d'une zone bleue (mais hors centre-ville) peuvent bénéficier d'une vignette de stationnement résidentiel. Celle-ci est gratuite et valable 2 ans.

Demandes : info@ville-villennes-sur-seine.fr

Les bus

Les lignes régulières

- 6527** Dessert Villennes.
- 6528** Dessert Médan et Villennes.
- 6543** Dessert Villennes à destination de Poissy ou Les Mureaux.

Les lignes scolaires

- 6567** Gare des Mureaux
– St-Germain-en-Laye Nicot
- 6568** Gare des Mureaux
– Poissy (Le Corbusier)
- 6569** Verneuil (Notre-Dame Les Oiseaux)
– Poissy
- 6777** Gare des Mureaux
– Gare de St-Germain-en-Laye
- 6592** Gare des Mureaux
– Poissy Stellantis (Peugeot)
- L92** Morainvilliers
– Gare de St-Germain-en-Laye
- L93** Villennes-sur-Seine (Croisée des chemins)
– Verneuil (Notre-Dame Les Oiseaux)
- L94** Médan (rue des Aulnes)
– St-Germain-en-Laye (Lycée international et Institut Notre-Dame)
- L96** Médan (chemin des Glaises)
– Poissy (Notre-Dame)
- L97-A** Villennes-sur-Seine (Les Côteaux) – Poissy (Notre-Dame)
- L98** Médan (rue des Aulnes) – Poissy (Notre-Dame)
- L99** Gare de Villennes-sur-Seine – Poissy (Notre-Dame)
- L99-A2** Gare de Villennes-sur-Seine – Poissy (Notre-Dame)

Tous les horaires :
<https://me-deplacer.iledefrance-mobilites.fr/fiches-horaires/bus>



Express A14

La ligne Express A14, avec deux arrêts à Orgeval (Conforama et Art de vivre), permet de joindre le terminal Jules-Verne de La Défense, tous les jours en semaine de 6h20 à 21h et le samedi de 6h à 21h50. En heure de pointe, vous bénéficiez de départs environ toutes les 10 minutes et toutes les heures entre 10h et 16h. Cette liaison, comme son nom l'indique, emprunte l'autoroute A14 pour vous permettre de rejoindre le pôle de la Défense entre 38 et 64 minutes.

Les arrêts de bus d'Orgeval et de Poissy permettent également de joindre des villes comme Versailles ou Saint-Quentin-en-Yvelines.

LA SÉCURITÉ

La police municipale

36, avenue Foch

☎ 06 08 06 83 11 ou 06 30 54 04 21

✉ police@ville-villennes-sur-seine.fr

Police de proximité, qui patrouille à pied et en véhicule, son rôle est avant tout préventif, dissuasif et répressif le cas échéant.

Chaque patrouille est équipée d'une caméra piéton.

Toute l'année, dès 48h d'absence, la Police municipale met en place l'Opération tranquillité absence afin de lutter contre les cambriolages.

Lundi : 8h - 19h

Mardi : 8h - 19h

Mercredi : 8h - 22h

Jeudi : 8h - 19h

Vendredi : 8h - 22h

Samedi : 8h - 19h

Dimanche : 9h - 13h30

LA VIE ÉCONOMIQUE LOCALE

Le marché

Les commerçants du marché vous accueillent le samedi de 8h30 à 13h sous la halle du centre-ville.

Ils vous proposent une large gamme de produits frais.

Laissez-vous tenter et venez rencontrer ces exposants qui vous attendent avec le sourire et participent chaque semaine à rendre le centre-ville plus dynamique et plus convivial.



Les commerces

De nombreux commerces participent au dynamisme de Villennes-sur-Seine : retrouvez leurs coordonnées en flashant ce QR code ->



Les food-trucks

Sous la halle du marché et devant le complexe sportif, différents food-trucks s'installent plusieurs jours par semaine pour vous proposer leurs produits.

Le complexe sportif

157, rue du Pré-aux-Moutons

☎ 01 39 08 02 13 - 06 74 82 10 97

✉ actionsportive@ville-villennes-sur-seine.fr

Le complexe sportif est ouvert tous les jours de 8h à 22h30

La commune de Villennes soutient les associations sportives et leurs adhérents en mettant à disposition des installations sportives de qualité au sein du complexe sportif :

- 1 salle omnisport
- 2 salles d'escalade
- 1 salle d'arts martiaux
- 1 terrain de football d'honneur
- 1 terrain de football synthétique
- 8 courts de tennis couverts et extérieurs
- 1 salle de danse
- 2 terrains de pétanque
- 1 city-stade



Les autres installations

- Base nautique (aviron, jet-ski, kayak, bateau-école, etc.), chemin des Pêcheurs
- Golf de Villennes, route d'Orgeval - ☎ 01 39 08 18 18
- Centre équestre de la Clémenterie – 389, chemin des Gravieres - ☎ 06 14 38 67 07
- Un parcours santé ->



L'école municipale des sports (EMS)

L'EMS propose à vos enfants de l'école élémentaire une section multisport les mercredis, de 8h30 à 11h30 ou de 14h à 16h30. L'EMS accueille également les enfants de moyenne et grande section sur une section multisport, le mercredi de 14h à 15h, pour leur faire découvrir une dizaine d'activités dans l'année. Et, pendant les vacances scolaires, les stages sportifs à la semaine connaissent toujours un grand succès.

Villennes est active et sportive

En 2022, Villennes-sur-Seine a reçu un troisième laurier dans le cadre du label Ville active et sportive. Une distinction nationale qui a été reconduite en 2025.

Bibliothèque Émile-Zola

57, place de la Libération

☎ 01 39 08 00 96

✉ bibliotheque@ville-villennes-sur-seine.fr

➔ <https://villennessurseine.bibenligne.fr/>



Les espaces adultes et jeunesse de la bibliothèque offrent un fonds, mensuellement alimenté, de près de 20 000 ouvrages (romans, BD, romans graphiques, documentaires), des magazines pour les jeunes et les adultes, et plus de 700 CD et DVD.

Tout au long de l'année, la vie de la bibliothèque est ponctuée d'événements et d'actions culturelles pour tous les âges.

Deux postes informatiques sont en accès libre. Des accompagnements pour les démarches administratives sont proposés.

La bibliothèque vous propose également un espace Grainothèque, dédié au troc de graines et partage de connaissances, astuces et conseils.

Horaires d'ouverture

Jours	En période scolaire	En période de vacances
Mardi	16h - 19h	Fermée au public
Mercredi	10h - 13h 14h - 18h	10h - 13h 14h - 17h
Jeudi	16h - 18h	14h - 18h
Vendredi	16h - 19h	14h - 18h
Samedi	10h - 13h 14h - 17h	10h - 13h 14h - 17h

Pour s'inscrire : 1 pièce d'identité et 1 justificatif de domicile + 4 € pour les enfants / 10 € pour les adultes pour un an. La carte (annuelle) permet d'emprunter jusqu'à 6 documents pour 3 semaines.

Espace des arts

L'Espace des arts, situé place de la Libération (face à la gare), regroupe la salle des arts, plutôt dédiée aux spectacles et aux salons, et la salle Fordan, généralement utilisée pour les expositions artistiques.

Maison des associations

15, rue des Écoles

Dotée de 8 salles de différentes capacités, elle est principalement réservée aux associations villennoises. Certaines salles peuvent être louées pour des réunions ou des événements privés.

✉ vie.associative@ville-villennes-sur-seine.fr

Boîtes à lire

Installées dans le parc de la mairie, à proximité du poste de Police municipale, et au lavoir de la Clémenterie, les boîtes à lire vous permettent de partager des livres avec d'autres Villennois.

Dans le cadre du jumelage de Villennes-sur-Seine avec Largo Area Community (Écosse), la Municipalité a signé une convention avec le Comité de jumelage Villennes-sur-Seine / Largo.

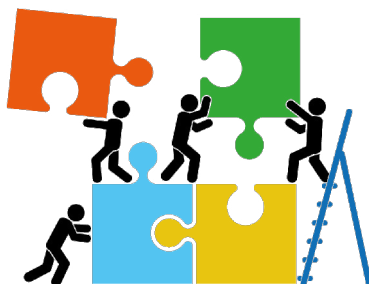
Aux termes de cette convention, le Comité de jumelage a pour objet de développer des échanges et rencontres entre les habitants, d'organiser et de partager des activités culturelles, sportives et de loisirs, au travers des associations et des écoles, d'organiser un réseau d'échanges linguistiques entre les enfants et des voyages afin que les familles se rencontrent, et globalement de resserrer les liens historiques d'amitié qui existent entre la France et l'Écosse.

C'est pourquoi le Comité de jumelage souhaite que des habitants de Villennes-sur-Seine deviennent adhérents de cette association. Les adhérents à jour de leurs cotisations pourront participer à l'assemblée générale annuelle, et s'ils le souhaitent, ils pourront devenir membres du comité de pilotage de l'association, devenant ainsi une force de proposition pour des actions concrètes à mener dans le cadre du jumelage, sous la supervision du bureau du Comité.

Infos :  jumelage.villennes.largo@gmail.com



LES ASSOCIATIONS



Culture / Loisirs

ACV, la mémoire de Villennes	Histoire	✉ memoire.villennes@free.fr
ADROM	Tapiserie	✉ laurentdan@laposte.net
L'Alibi du mardi	Théâtre / Improvisation	✉ lalibidumardi@gmail.com
Atelier Peinturelure	Peinture	✉ iruscher@yahoo.com
Association Villennes Bienvenue (AVB)	Multi-activités	✉ avb.presidence@gmail.com
AZ musique	Ecole de musique	✉ azmusique78@gmail.com
Culture arts santé et environnement (CASE)	Solidarité	✉ culture.arts.sante@gmail.com
Compétences du 21 ^e siècle	Activités éducatives	✉ caroline@competencesdu21emesiecle.com
Les Photophiles de Villennes	Photographie	✉ contact@photophilesdevillennes.com
Ensemble vocal Myriade	Chant	✉ evmyriade@gmail.com
Cours de piano - Sandra Bouvelle	Musique	✉ bouvelle.sandra71@gmail.com
And you yoga	Yoga	✉ andyouyoga78@gmail.com
L'Arbre de l'éveil	Relaxation / Sophrologie	✉ larbredeleveil@gmail.com
Association sportive de Villennes (ASV) - Reiki	Relaxation	✉ luckeller5c@gmail.com
École de chant Sylvia Schmitt	Chant / Sophrologie	✉ sylvia.schmitt78@gmail.com
Big Apple Yoga	Yoga	✉ bigapple yogafrance@gmail.com
Cercle d'échecs de Villennes	Échecs	✉ echecs.villennes78@gmail.com
Club pilates et yoga	Yoga	✉ clubpilatesformevillennes@gmail.com
Présence d'esprit	Méditation/Coaching vocal	✉ jmlsage78@gmail.com
Rebozo Yvelines	Développement personnel	✉ rebozoyvelines@gmail.com
Le Cœur à cheval	Yoga pour cavaliers	✉ anneflocon@yahoo.fr
Osmose	Développement personnel	✉ osmoseassociations@gmail.com
Dolce Vita	Danse	✉ dolcevitavillennes@gmail.com
Comité de la Culture	Musique	✉ gourdon.eve@wanadoo.fr
Bhavana Yoga	Yoga/Méditation	✉ grn.bharanayoga@gmail.com
Cameleon Factory	Atelier créatif	✉ cameleon.factory.villennes@gmail.com
Compagnie Entre Nous	Chant	✉ compagnieentrounous@yahoo.com



Sports

Aviron club Villennes-Poissy (ACVP)	Aviron	✉ avironacvp78@gmail.com
Arts Budo & Culture	Arts martiaux	✉ info@artsbudo.fr
Association sportive de Villennes (ASV) :		
- Badminton	Badminton	✉ bad.villennes@gmail.com
- Danse	Danse	✉ sarah.lamy@gmail.com
- Judo	Judo	✉ asv.judovillennes@gmail.com
Cercle d'escrime Orgeval-Villennes (CEOV)	Escrime	✉ escrime.orgeval@yahoo.fr
Club des Ragondins	Kayak / Paddle	✉ contact@lesragondins.fr
Danceline	Danse	✉ associationdanceline@gmail.com
Football club Villennes-Orgeval (FCVO)	Football	✉ fcvo@lpiff.fr
La Clémenterie	Équitation	✉ poneyclubclaclementerie@gmail.com
Tennis club de Villennes	Tennis	✉ tcvillennes@gmail.com
La Villannelle	Danse de salon	✉ lavillannelle@gmail.com
VAC Basket	Basket-ball	✉ secretariat@vacbasket.com
Villennes Escalade	Escalade	✉ villennes.escalade@gmail.com
VO2 Rives de Seine	Course/Marche nordique	✉ vo2rs@laposte.net
Villennes Taekwondo Elite (VTE)	Taekwondo	✉ villennes.taekwondo.elite@gmail.com
Danse Spirit 78	Danses urbaines	✉ dansespirit78@gmail.com

Autres

L'Atelier des B.A. – Institut Curie	Solidarité	Non communiquée
Lions club Villennes-sur-Seine / Medan	Solidarité	✉ lionsvilmed78@gmail.com
Protection Civile 78	Aider – Secourir - Former	✉ yvelines@protection-civile.org
Comité de jumelage		
Villennes-sur-Seine / Largo (Écosse)	Jumelage avec l'Écosse	✉ jumelage.villennes.largo@gmail.com
Villennes accompagnement scolaire individuel (VASI)	Scolarité	✉ vasiassociation78@gmail.com
Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) de Villennes	Scolarité	✉ fcpevillennes78@gmail.com
Union des parents d'élèves de Villennes (UPEV)	Scolarité	✉ asso.upev@gmail.com
Crèche Pomme de Reinette	Petite enfance	✉ adhesion@creche-pommedereinette.com ✉ bureau@creche-pommedereinette.com
Association pour la protection et la tranquillité de l'environnement des rives de Seine (APTERS)		
Collectif Villennois pour la transition (CVT)	Environnement / Cadre de vie	✉ apters78@gmail.com ✉ pactetransitionvillennes@gmail.com
Villennes Initiatives & Ecologies (VIE)	Environnement / Cadre de vie	✉ contact@v-i-e.fr

Liste non exhaustive. M&J Oct. 2025.

LE PLAN DE VILLENNES

